





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le 13 du mois de novembre à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni

PRESENTS: Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, GILIBERT Pierre, NAVILLE Yannick, SOURISSE Claire, DOMBRAT Philippe, GENOUD Monique, MERMIN Philippe, DEHEDIN José, HERITEAU Annelise, GIRAULT Jean-Michel, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette,

PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, FAVRAT Magali, TROLLIET

Nombre de conseillers :

- présents :

- votants:

- en exercice: 28

Christine

ABSENT(S) EXCUSES: REAL-LEFAY Sandra a donné procuration à HERITEAU Annelise, MARSAN

Christelle, MAGNIEZ Anne, LAVY Christèle, BIAGINI Stéphane, LE BOURBOUACH Yannick, BOITEUX Cécile, GARIN Viviane

en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier

SECRETAIRE: MERMIN Philippe

Date de convocation: 06/11/2025

D2025_111302

OBJET : Décision modificative n°1 du budget 2025 de l'EMMTD

Afin de prendre en compte la réalité des recettes d'inscription et des dépenses de personnel suite à la rentrée de septembre 2025, une décision modificative est nécessaire pour pouvoir finaliser l'exécution budgétaire 2025.

Vu l'avis positif de la commission finances du 5 novembre 2025, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative suivante :

DM N°1 2025

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8288-311 : Autres services extérieurs	0.00 €	1 000 00 €	0.00 €	0.004
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8331-311 . Versement mobilité	0.00 €	78.00 €	0.00 €	0.00 (
D-0332-311 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0.00 €	70.00 €	0.00 €	0.001
D-8338-311 : Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	0.00 €	372 00 €	0.00 €	0.00 (
D-0332-311 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémanérations	0.00 €	42 00 €	0.00 €	0.00 (
D-84111-311 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	3 676 00 €	0.00 €	0.00 t
D-64112-311 Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	0.00 €	208.00 €	0.00 €	0.00 (
D-84113-311 : Personnel titulaire - NBI	0.00 €	82.00 €	0.00 €	0.004
D-84119-311 : Personnel stulaire - Autres indemnités	0.00 €	393 00 €	0.00 €	0.004
D-64131-311 Personnel non titulaire - Rémunérations	0.00 €	9 075 00 €	0.00 €	0.00 (
D-64132-311 : Personnel non titulaire - SFT et indemniré de résidence	0.00 €	524 00 €	0.00 €	0.004
D-64136-311. Personnel non stulaire - Indemnités liées à la perte d'emploi	0.00 €	105,00 €	0.00 €	
D-64138-311 : Parsonnel non titulaire - Primes et autres indemnités	0.00 €	780 00 €	0.00 €	0.004
D-8451-311 : Cotspilons à IU.R.S.S.A.F.	0.00 €	3 836 00 €	0.00 €	0.001
D-8453-311 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €		0.00 €	0.00
D-0454-311 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0.00 €	419.00 €	0.00 €	0.00
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-8419-311 : Remboursements sur rémunérations du personnal	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000 00 €
D-85888-311 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.004
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-311 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	220.00 €	0.00 €	0.001
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	220.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7007-311 : Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	0.00 €	0 00 €	0.00 €	17 720.00
TOTAL R 70 : Produits des services, du demaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €		17 720.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	22 720.00 €	0.00 €	22 729.00 8
Total Général	22 720.00 €		22 720.00 €	

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le 18/11/2025

ID: 074-217400431-20251113-D2025_111302-DE

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE

-D'APPROUVER la décision modificative n°1 du budget de l'EMMTD

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Olivier JACQUEF

Le secrétaire,

Philippe MERMIN